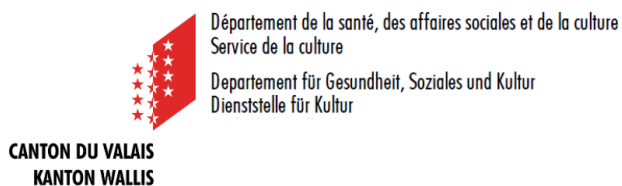


Lire cet email dans mon navigateur



Juin - 3/2025



Le regard de...



© Yves Leresche

Caroline Brunetti

Archéologue cantonale

Le printemps, saison de l'éclosion des fouilles archéologiques

Entre la floraison des abricotiers et la chasse aux œufs, le printemps est également la saison de reprise des fouilles archéologiques. Initiées l'année dernière, les investigations menées dans le cadre de la construction de l'autoroute entre Sierre et la Souste reprennent avec les beaux jours, une fois le sol dégelé.

C'est avec plaisir que l'Office cantonal d'archéologie vous convie à une balade médiévale tous les mercredis après-midi à 15h00 et 16h00 jusqu'au 22 octobre 2025 sur le site de l'ancien village de Finges.

Pour plus d'infos

PRIX CULTURELS KULTUR- PREISE 2025

Service de la culture

Prix culturels 2025

Le Conseil d'Etat, sur proposition du Conseil de la culture, a attribué au réalisateur Claude Barras le Prix culturel 2025 de l'Etat du Valais. Les Prix d'encouragement vont à la comédienne Estelle Bridet, au musicien et écrivain Samuel Schnydrig et à la musicienne et chanteuse Justine Tornay. Le Prix spécial est décerné à l'association Frauenstimmen, pour le Frauenstimmen Festival. Toutes nos félicitations aux lauréats ! La cérémonie de remise des prix aura lieu le vendredi 21 novembre au centre culturel SOSTA de Loèche.

Pour plus d'infos

Prix Culture et Economie 2025

Le "Prix Culture et Economie Valais", doté d'un montant de 20 000 francs, honore une manifestation qui contribue à la fois au développement de la culture et de l'économie. Pour cette sixième édition, le Conseil d'Etat a décidé d'octroyer le prix 2025 au Festival international de littérature de Loèche-les-Bains. Depuis sa création en 1996, le festival est reconnu pour ses excellentes opportunités de mise en réseau pour les auteurs suisses et internationaux, ainsi que pour les organisateurs européens d'événements littéraires.

Pour plus d'infos

Révision de la Loi sur la promotion de la culture

Le canton du Valais révisé sa Loi sur la promotion de la culture (LPrC) pour mieux répondre aux enjeux actuels du secteur culturel. Cette révision partielle vise notamment à renforcer l'accès à la culture, améliorer les conditions de travail des actrices et acteurs du secteur, soutenir durablement les institutions culturelles, reconnaître et soutenir les écoles de formation dans les arts de la scène, consolider le financement des écoles de musique et mieux soutenir les industries culturelles et créatives. Elle reflète une volonté claire : adapter l'ambition culturelle valaisanne aux réalités actuelles du terrain, dans un esprit de coordination, de durabilité et d'ouverture.

Pour plus d'infos

Rapport annuel du Service de la culture

Notre rapport annuel est désormais disponible en version intégralement numérique. Vous y trouverez une présentation structurée des principales réalisations de notre service et de ses différentes entités, accompagnée de chiffres-clés et des actions menées en faveur du rayonnement de la culture et du patrimoine valaisans. Ce nouveau format reflète notre volonté de proposer une communication plus accessible, durable et adaptée aux usages actuels.

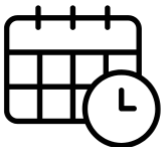
DÉCOUVRIR LE RAPPORT 2024



Encouragement des activités culturelles

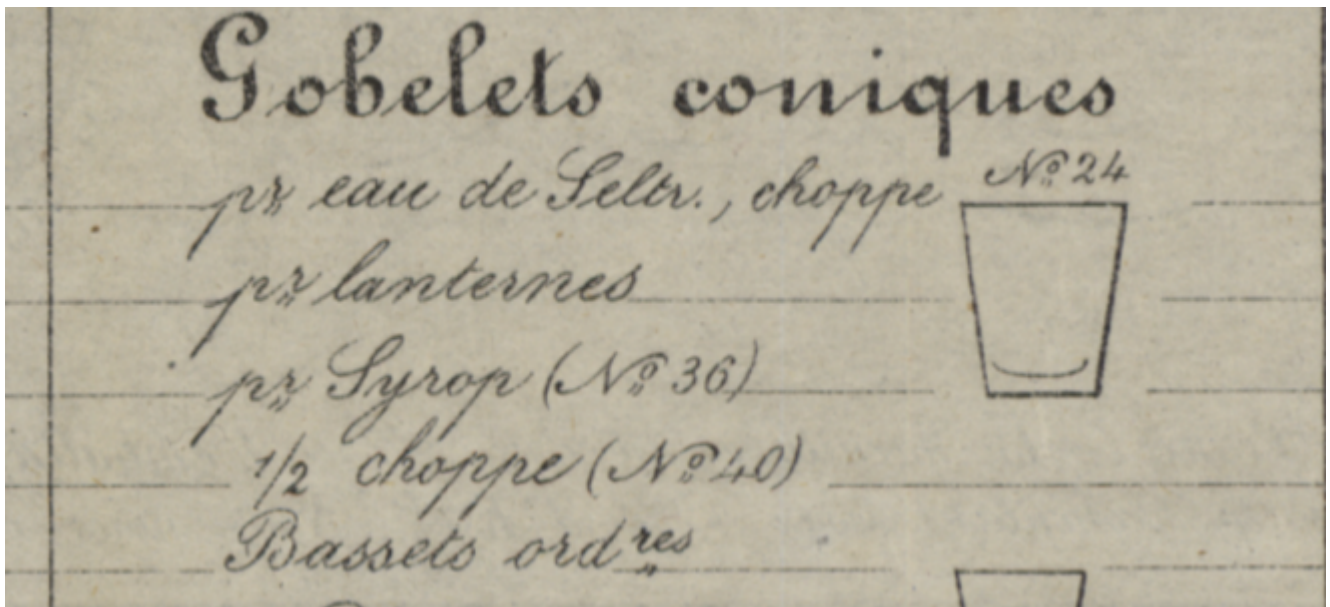
Conseil de la culture - Nouveaux délais

Dès 2026, le Conseil de la culture se réunira quatre fois par année au lieu de six actuellement. Les demandes complètes devront ainsi être déposées en ligne non plus huit, mais douze semaines avant le début du projet pour lequel l'aide est sollicitée. Les dossiers incomplets, parvenus trop tardivement ou qui ne remplissent pas les critères d'admissibilité se verront notifier une décision de non-entrée en matière.



Tous les délais pour les dispositifs de l'Encouragement des activités culturelles sont consultables sur notre portail, dans le domaine correspondant.

BÉNÉFICIAIRES



Archives de l'Etat du Valais

Publication numérique de la revue Vallesia (2023-2024)

Vous trouverez dans le dernier numéro, les rapports annuels des Institutions culturelles du Canton du Valais. La seconde partie de la publication rassemble, quant à elle, plusieurs articles issus de la recherche en lien avec le Valais :

- Anne Andenmatten et Kevin Bovier, *La vie de Mathieu Schiner dans la Vallesiae Descriptio de Josias Simler*
- Thibault Hugentobler, *L'industrie du verre à Monthey*
- Nicolas Chachereau, *La raffinerie, les vents et les coquelicots*
- Lucas Bouguereau, *D'une montagne l'autre. Faire école dans les Alpes*
- Andreas Fasel und Leo Grob, *Deindustrialisierung als Drohung*
- Alessia Belli, *Les concurrences juridictionnelles entre la Maison de Savoie et les seigneuries valaisannes*
- Noémie Carraux, *La Vallée du Rhône (1903-1914)*
- Aymon Mathieu, *Mourir de la peste dans le Valais du bas Moyen Age. Etude sur les testaments des pestiférés valaisans (1458-1537)*

Bonne lecture !



© OCA, photos In Situ SA

Office cantonal d'archéologie

Nouvelle découverte exceptionnelle à Saint-Léonard

Des sondages archéologiques menés par l'OCA avant les travaux de terrassement pour la construction d'un petit immeuble à Saint-Léonard ont révélé la présence d'un nouveau site archéologique. Les fouilles subséquentes ont mis au jour, à l'amont du secteur, un petit groupe de cinq tombes à incinération datées du début de l'âge du Bronze final, soit un peu plus de 1000 ans avant Jésus-Christ.

Les restes des défunts incinérés et des objets qui l'accompagnent sur le bûcher sont récoltés dans une urne en céramique. Cette dernière est déposée dans une petite fosse ou un caisson de pierre, parfois recouverte d'une dalle ou d'un autre récipient. Le bûcher semble ensuite curé et les derniers fragments d'os, de mobilier et de charbon sont déposés au-dessus de l'aménagement funéraire.

Si ces nécropoles sont bien documentées dans d'autres cantons, elles étaient jusqu'à présent inconnues en Valais, sinon dans la littérature ancienne, sans détail. L'aménagement de coffres en pierre trouve des parallèles avec le Tessin ; l'étude des récipients céramiques révélera peut-être aussi d'autres influences. Le dépôt final du curage du bûcher, que l'on retrouvera fréquemment à l'époque romaine, apparaît plutôt comme une spécificité locale.

Ces découvertes viennent donc enrichir un patrimoine déjà abondant sur le territoire de la commune de Saint-Léonard, du Néolithique au haut Moyen Âge, mais dont on ne connaissait que peu sur la fin de l'âge du Bronze.



Musées cantonaux du Valais

Les médiations au regard de l'Anthropocène

Du 3 au 5 septembre 2025 se tiendra à Sion un colloque international coorganisé par le Musée de la nature du Valais et la Haute Ecole pédagogique du Valais sur le thème des médiations à l'aune de l'Anthropocène. Ces deux institutions, qui collaborent depuis plusieurs années dans le sillage de l'exposition de 2016 "Objectif-Terre, vivre l'Anthropocène" du Musée de la nature du Valais, ont réalisé en 2022 une exposition itinérante à destination des élèves du secondaire II post-obligatoire et des écoles professionnelles du canton. Cette exposition poursuit aujourd'hui son parcours à travers la Suisse romande.

Partant du constat que, tant pour les institutions culturelles que scolaires, la simple transmission de connaissances scientifiques ne suffit pas à rendre intelligibles les enjeux environnementaux contemporains, le colloque propose de s'interroger sur le rôle et la portée des médiations. Celles-ci permettent en effet un temps d'arrêt, un espace où les relations entre savoirs, représentations culturelles et pratiques peuvent être réinterrogées à la lumière de l'Anthropocène — une notion propice aux réflexions interdisciplinaires.

Favorisant une approche collective, le colloque s'organise autour de carrefours de discussion, accueillant plus de cinquante contributions issues de divers pays francophones. Celles-ci feront l'objet de discussions impliquant l'ensemble des participants.

Pour plus d'infos



Médiathèque Valais

Liberté d'expression et censure : quel rôle pour les bibliothèques ?

La liberté d'expression, consacrée par la Déclaration universelle des droits de l'homme, est l'un des fondements de notre démocratie. Son corollaire – la lutte contre la censure – garantit à chacun un accès libre et égal à l'information. Cette mission, nos médiathèques la remplissent chaque jour, au service du public et de l'intérêt général.

Les bibliothécaires, en tant que professionnels de l'information, s'engagent à offrir une diversité de points de vue et de savoirs. Ils résistent aux pressions politiques, économiques ou idéologiques qui pourraient menacer cette pluralité. Leur responsabilité est claire : préserver une offre documentaire représentative, respectueuse et équilibrée, qui permette à chacun de s'informer, de se former et de penser librement.

Car il ne peut y avoir de démocratie vivante sans accès libre à l'information. Voter, débattre, apprendre ou exercer sa citoyenneté suppose que l'on puisse accéder à des contenus variés, fiables, non filtrés par des intérêts partisans. La liberté d'expression n'est pas un acquis définitif. Elle se défend, elle se protège, notamment dans les lieux publics que sont nos bibliothèques.

Cependant, cette liberté n'est pas sans cadre. La loi fixe des limites claires : interdiction des propos haineux, protection des mineurs, respect de la dignité humaine. Ces principes s'appliquent aussi aux bibliothèques, où la neutralité professionnelle interdit toute utilisation de la fonction à des fins militantes ou partisans. La sélection des documents repose sur des critères éthiques et professionnels, comme la vérification des sources et le respect des faits.

Soutenir les médiathèques dans cette mission, c'est affirmer un choix politique fort : celui de la démocratie, de l'émancipation citoyenne et du vivre-ensemble.

Agenda et actualités

ARCHÉOLOGIE

ARCHIVES

MÉDIATHÈQUE

MUSÉES

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

Service de la culture

Rue de Lausanne 45

1950 Sion

Tel. +41 (0) 27 606 45 60

service-culture@admin.vs.ch

www.vs.ch/culture



Vous recevez ce mail car vous avez rejoint la newsletter du site sc-newsletter-vs.ch avec l'adresse sc-communication@admin.vs.ch.
[Se désinscrire](#) pour ne plus recevoir de mails de notre part.

sent by
infomaniak